



MUNICIPALITÉ DE PIOPOLIS

AVIS PUBLIC

EST PAR LES PRÉSENTES DONNÉ par la soussignée, Emmanuelle Fredette, directrice générale et greffière-trésorière de la susdite Municipalité, qu'il y aura séance ordinaire du Conseil municipal de Piopolis, le mardi 7 juin 2022 à 19 h.

Au cours de cette séance, le Conseil doit statuer sur la demande de permis rénovation et/ou construction sur le territoire du Plan d'implantation et d'intégration architecturale (PIIA) :

Nature et effets

La réfection de la toiture, avec un changement de modèle et de couleur, ainsi que l'ajout de 2 prises de ventilation de toiture de type Maximum et d'un évier de plomberie couleur aluminium ;

Identification du site concerné

394 rue Principale (Mme France Normandin)

Tout intéressé pourra se faire entendre par le Conseil relativement à cette demande, soit en personne lors du conseil ordinaire, soit par courriel à l'adresse info@piopolis.quebec ou par la poste au 403 rue Principale, Piopolis, GOY 1H0.

DONNÉ à Piopolis ce 24^e jour de mai 2022

Emmanuelle Fredette
Directrice générale et greffière-trésorière